voyait à l'œuvre ce glaive de la parole qui divise ; laissant leurs parents dans le sentier du péché, les fils accouraient à l'Ordre et venaient recevoir humblement et dévotement, des mains du Bienheureux, l'habit de la pénitence.

"Les hommes n'étaient pas seuls à quitter le siècle; des vierges et des veuves, remuées par les paroles des frères et suivant leurs conseils, s'enfermaient comme pénitentes dans des monastères qui se fondaient partout pour elles; l'un des frères (1) était visiteur et directeur de ces monastères. Enfin sans quitter leurs maisons, des époux qui entendaient continuer à vivre sous la loi du mariage, embrassaient aussi, à la voix des frères, une vie d'austère pénitence, suivant les prescriptions données par François, qui leur imposa le nom de Frères de la Pénitence. Cet Ordre nouveau qui comprenait les célibataires et les gens mariés, les hommes et les femmes, les clercs et les laïques, plut tellement à Dieu que plusieurs de ses membres furent gratifiés du don des miracles." (3 Comp., c. 14; S. Bon., c. 4, n. 5.)

On sait que les premiers qui embrassèrent le Tiers-Ordre furent le B. Luchésio et la Bse Bona Donna son épouse.

"Parmi les vierges qui se consacrèrent à un cétibat perpétuel, il faut distinguer Claire, la bien aimée de Dieu, la première : arrivée dans cette Sainte Compagnie. Comme une fleur printanière, elle répandit autour d'elle un parfum délicieux; comme une étoile radieuse, elle éclaira le monde de sa lumière. Maintenant elle est glorifiée dans le Ciel, et l'Eglise lui rend sur la terre les honneurs qui lui sont dûs; car elle fut, en Jésus-Christ, la fille de François le petit pauvre, et la mère des "Pauvres Dames." (S. Bon., c. 4, n. 6.)

"C'est ainsi que François, adorateur fervent de la Trinité, renouvelait l'Eglise de Dieu par ses trois ordres : figurés précédemment par les trois églises qu'il avait réparées. Chacun de ces trois ordres fut confirmé en son temps par le Souverain Pontife." (3 Comp., c. 14.)

⁽¹⁾ Le Frère Philippe ent cet emploi : "Frater Philippus qui erat zelater deminarum punperum." Chronique du Frère Jordan, n. 13, année 1219.